



## Cyclotourisme AUBENAS-VALS

# Commission ROUTE



La commission « route », réunie le 17 mars 2011, a pris les dispositions suivantes, motivées uniquement par des **mesures règlementaires liées à la sécurité (la notre)** :

Le nombre de participants aux sorties semaine au départ de St Etienne de Fontbellon est de plus en plus important et atteint parfois plus de 35 cyclotouristes.

**Dans ces conditions il est IMPERATIF de constituer plusieurs groupes de moins de 20 cyclos, et si possible, de se limiter à environ 12.**

*Il faut savoir qu'un groupe de 12 cyclistes sur la route occupe le même encombrement qu'un semi remorque. A une vitesse de 25 ou 30 km/h, c'est une véritable gêne pour les automobilistes et cela peut générer des comportements accidentogènes en notre défaveur.*

**Chaque groupe sera indépendant**, et distant d'au moins 500 m,  
Les groupes pourront effectuer (ou non) le même parcours, dont l'itinéraire sera établi au départ.

Le groupe qui partira le premier sera, évidemment, celui qui est présumé être le plus rapide

Par ailleurs, il ne faut jamais laisser un cycliste isolé à l'arrière, et en toutes circonstances, respecter le code de la route.

***Il est rappelé (art R 431-7 du code de la route) que les cyclistes ne doivent jamais rouler à plus de deux de front, et qu'ils doivent se mettre en file simple dès que les conditions de circulation ou de visibilité l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche.***

Ces recommandations sont loin d'être exhaustives, mais elles représentent un minimum à respecter pour ne pas compromettre notre sécurité.

### **Informations diverses :**

- prochaine réunion de la commission : le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 19 h 30 avec, à l'ordre du jour, la préparation des sorties à la journée 2011.
- Pour l'inscription au brevet « AUDAX » du 23 avril (à faire avant le 15 avril), Contacter Christian Bettiol 06 11 14 62 11 ; ou Michel Moulin 04 75 35 41 44